

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
DE L'IAE
du Mardi 15 décembre 2009**

Présents:

Mesdemoiselles Lamouret, Mercier

Madame Alphonse Tilloy

Messieurs Cazorla, Pinaton, Baert, Ben Barka, Leleu, Ribot, Van Nieuwenhove.

Représentés:

Monsieur Laine (représenté par Monsieur Cazorla)

Monsieur Lestienne (représenté par Monsieur Baert)

Monsieur Schneider (représenté par Monsieur Leleu)

Madame Hallot Gauquié (représentée par Madame Alphonse Tilloy)

Mademoiselle Rebière (représentée par Monsieur Ribot)

Monsieur Cense (représenté par Mademoiselle Lamouret)

Excusé :

Monsieur Coutellier

➤ **Ordre du jour :**

- Approbation du compte rendu du conseil du 22 septembre 2009.
- Présentation et approbation du budget 2010,
- Les statuts de l'IAE
- BDE : Bureau Des Etudiants
- ADAE : Association Des Anciens Etudiants
- DGESIP et problématique des Masters
- Questions diverses.

Monsieur Cazorla souhaite la bienvenue à l'ensemble des conseillers. Il accueille les nouveaux membres du conseil et procède à un tour de table afin que chacun se présente.

Après vérification du quorum il déclare le conseil ouvert.

1. Approbation du compte rendu du 22 septembre 2009

M Cazorla présente le compte rendu du 22 septembre 2009.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Présentation et approbation du budget 2010

M Cazorla cède la parole à Monsieur Leleu.

Il est procédé au vote.

La proposition de budget 2010 est adoptée à l'unanimité.

3. Les statuts de l'IAE

Monsieur Cazorla laisse la parole à Monsieur Leleu.

Monsieur Leleu précise que le Conseil d'Administration de l'Université a approuvé les nouveaux statuts de l'IAE qui introduisent une troisième direction adjointe et deux responsabilités de cycle (Licence et Master).

4. BDE : Bureau Des Etudiants

Monsieur Cazorla laisse la parole à Monsieur Leleu.

Monsieur Leleu précise qu'il a mis un groupe d'étudiants de Licence professionnelle MOCF à la disposition du bureau du BDE pour le dépôt des statuts et la construction des budgets.

Les étudiants indiquent que le dépôt des statuts aura lieu la semaine suivante.

5. ADAE : Association Des Anciens Etudiants

Monsieur Cazorla laisse la parole à Monsieur Leleu.

Monsieur Leleu précise qu'Anne-Marie Kras a mis un groupe d'étudiants de Licence Sciences de Gestion à la disposition de l'ADAE. Ces étudiants vont organiser un speed-meeting suivi d'un cocktail.

L'objectif est de fédérer environ 1500 anciens étudiants, contre 512 actuellement.

6. DGESIP et problématique des Masters

Monsieur Cazorla laisse la parole à Monsieur Leleu.

Monsieur Leleu précise que l'IAE est en attente du retour sur les habilitations. En outre, l'IAE a prévu un dispositif de continuité pédagogique en cas de non-réhabilitation (peu probable) de certains parcours.

Les étudiants ont semblé rassuré par cette précision.

7. Questions diverses

Les représentants des étudiants souhaitent attirer l'attention du Conseil sur le fait qu'ils rencontrent, ainsi que les enseignants, des difficultés avec les salles de cours, celles-ci étant souvent fermées. Dès lors, tandis que les enseignants doivent trouver quelqu'un qui leur permette d'accéder à leur salle de cours, de précieuses minutes sont perdues.

Monsieur Leleu explique qu'Olivier Blareau, qui occupait le poste d'agent d'accueil, a réussi un concours et est donc parti. Or si l'on a réussi à recruter une remplaçante, on attend que des clefs soient faites. En effet, il est impossible de laisser les salles ouvertes en permanence car elles sont équipées de matériel qui pourrait être détérioré.

Monsieur Leleu rappelle en outre que deux salles vont être prochainement équipées de serrures à puces.

Le départ de Monsieur Defer est ensuite évoqué.

Monsieur Defer, qui occupe le poste de secrétaire pédagogique des Master 1 CCA et Licence 3 CCA, fera valoir ses droits à la retraite à compter du 10 janvier 2010.

Son remplacement a été anticipé et des entretiens de recrutement auront lieu d'ici peu afin que le poste devenu vacant soit pourvu dès le 11 janvier.

En attendant ce remplacement, il a été décidé que Delphine Milice, secrétaire pédagogique du cycle Master, prendrait en charge le Master 1 CCA et qu'Elodie Brasseur, secrétaire pédagogique du cycle Licence, prendrait en charge la Licence 3 CCA.

Les représentants des étudiants font ensuite part de leur interrogation quant au remboursement des frais engagés par les étudiants dans le cadre des projets tuteurés. Leur question porte notamment sur deux tickets R.U. qui ont été achetés par deux étudiants ayant participé aux journées d'immersion. Ces deux étudiants souhaitent en effet se faire rembourser leur repas. Néanmoins, il apparaît qu'aucun justificatif n'a été présenté. Il est rappelé qu'en l'absence de justificatif aucun remboursement ne peut avoir lieu.

Les étudiants abordent ensuite la problématique du remboursement des frais engagés par les étudiants du groupe com' dans le cadre des déplacements liés à la réalisation de leur projet.

Il est rappelé que l'IAE ne peut procéder directement au remboursement de ces dépenses, l'Agent Comptable ne le souhaitant pas. En revanche, une subvention sera versée au BDE qui remboursera ensuite les étudiants.

L'un des représentants des étudiants fait ensuite remarquer que depuis qu'il est membre du Conseil il y entend de belles paroles qui ne sont pas suivies d'effet. Plusieurs exemples sont donnés comme la possibilité d'installer une imprimante en accès-libre pour les étudiants, avancée il y a deux ans, avait dans un premier temps été envisagée avant d'être abandonnée. En outre, il avait été décidé il y a un an de mettre à la disposition des corps des ordinateurs, sans que ces ordinateurs ne soient installés.

Monsieur Leleu comprend la remarque mais rappelle que ces projets requièrent la mobilisation de ressources humaines, de moyens financiers,... Il insiste ensuite sur le fait que certains étudiants en charge de certains des projets évoqués ne les mènent pas à terme. Il affirme par ailleurs que les deux ordinateurs dont il a été question sont bien réservés pour les associations étudiantes, et que leur installation est prévue par les services informatiques.

Monsieur Cazorla ajoute qu'il faut comprendre qu'il y a des aspects politiques qui échappent au Conseil. Si le Conseil fait preuve de bonne volonté mais que les moyens ne sont pas donnés, les choses ne peuvent qu'être compliquées. Toutefois, il fait remarquer que les corps peuvent également financer leurs ordinateurs en menant des actions. Il leur faut en effet accepter les contraintes universitaires.

Il est ensuite procédé à la nomination du titulaire au SCD.

Madame Berger-Douce est nommée en remplacement de Madame Ducret.

Il reste à présent à désigner un suppléant.

Les représentants des étudiants présentent ensuite des demandes de subventions.

L'association CCA demande une subvention de 1500€ destinés à couvrir l'ensemble des projets portés par l'association.

Il est rappelé à ce stade de l'étude des dossiers que les subventions ne seront accordées que si le BDE assure le pilotage du versement des fonds aux différents projets.

L'association EMPME demande une subvention de 1050€ pour le financement de trois projets : le raid EMPME, le speed meeting et le grand quizz de gestion.

Monsieur Leleu indique aux étudiants que les projets transversaux peuvent faire l'objet d'une subvention du FSDIE selon la règle des trois tiers : 1/3 de sponsoring, 1/3 pris en charge par la composante et 1/3 pris en charge par le FSDIE.

L'association MEDC demande une subvention de 1000€ pour le financement de plusieurs projets : petits déjeuners thématiques, speed meeting, fédération de la promotion, l'annuaire des anciens de MEDC.

Le Conseil fait part de sa crainte de voir le projet speed meeting faire double emploi avec le projet Forum des Métiers mené par un groupe d'étudiants de Licence. Il insiste sur la nécessité pour les responsables pédagogiques de se rapprocher de Madame Kras avant de donner leur accord pour tout projet. En effet, Madame Kras est la seule coordonnatrice des projets de l'IAE.

Par ailleurs, s'agissant de l'annuaire des anciens de MEDC, le Conseil invite l'association MEDC à se rapprocher de Monsieur Delalieux qui suit le projet Relations anciens étudiants afin d'enrichir la base de données générale.

Le BDE demande une subvention exceptionnelle de 2000€ liée à sa création.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil.

Il est décidé que 2000€ seraient accordés au BDE. En revanche, 75% des demandes des autres associations seront accordés. Les 25% restant seront appréciés au regard de la qualité de l'événement qui sera organisé.

Par ailleurs, Monsieur Cazorla propose de mettre gracieusement à la disposition du BDE un PC d'occasion.

Il est procédé à un vote.

Le versement des subventions est adopté à l'unanimité.

MM Cazorla et Leleu, remercient l'ensemble des conseillers et lèvent la séance.